

Executive Summary: Que peut enseigner l'école flamande à l'école francophone?

Jean Hindriks, Marijn Verschelde, Glenn Rayp & Koen Schoors (15 octobre 2009)

De notre analyse comparative des performances scolaires entre Communautés flamande et française sur base de l'enquête PISA 2006 et Eurybase 2008, nous pouvons tirer cinq conclusions:

- 1) Le système scolaire de la Communauté flamande est **plus efficace** que celui de la Communauté française et domine (stochastiquement) sur base des résultats aux tests PISA 2006, en mathématiques, lecture et sciences. L'efficacité est mesurée comme la capacité du système scolaire à produire les meilleures résultats au tests PISA pour des élèves à condition sociale donnée.
- 2) **L'autonomie scolaire** des directeurs et enseignants (plus grande en Flandre) explique une bonne partie des écarts d'efficacité entre Communautés linguistiques.
- 3) Les deux systèmes scolaires sont très mauvais en matière **d'égalité des chances**. Des deux côtés de la frontière linguistique, les niveaux de ségrégation sociale sont (trop) élevés et la mobilité sociale (au sens de mobilité sociale ascendante) (trop) faible. En Flandre, on sépare les élèves d'origines sociales différentes principalement par une orientation précoce dans des filières différentes d'enseignement (générale, technique, professionnelle). En Communauté française, cela se passe par une orientation précoce dans des établissements différents au sein d'une même filière (écoles-ghettos).

- 4) Dans les deux Communautés, la **composition sociale** d'une école a un effet significatif sur le résultat des élèves. Cet effet est plus marqué en Communauté française. Les variables socio-économiques ne suffisent pas à rendre compte des différences entre élèves issus ou non de l'immigration. Ainsi, nous trouvons un effet négatif de l'origine immigrée sur les prestations scolaires, qui se surajoute à l'origine sociale.
- 5) Il n'y a pas d'effet significatif du **réseau d'enseignement** (officiel ou libre) sur l'efficacité scolaire.

Ces résultats suggèrent :

- √ que l'autonomie scolaire est d'un intérêt crucial,
- √ que la politique d'orientation précoce entre filières est très néfaste à l'égalité des chances,
- √ et qu'une telle politique d'égalité des chances ne doit pas être seulement orientée vers les élèves les plus socialement défavorisés, mais aussi vers les élèves d'origine immigrée. C'est particulièrement le cas pour la Communauté flamande.